



## Prime collective retirée

Par **ddcrs**, le **16/05/2013** à **18:49**

bonjour,

Je travaille dans une société où le salarié bénéficie d'un système de prime collective(service et société) et individuelle divisée en 4 prime de 25€.

Un changement vient d'avoir lieux dans ce système de rémunération.

En effet mon employeur me "sucré" ma prime en cas d'accident de travail au sein de l'entreprise.

Il m'en a informé mais en a t'il le droit?

Merci de vos reponses

Par **moisse**, le **17/05/2013** à **08:14**

Bonjour,

Pouvez-vous préciser les éléments d'attribution de la prime, et si elle a fait l'objet d'un accord, son ancienneté...

Sinon c'est la boule de cristal et le marc de café pour répondre, mais si j'ai un penchant pour l'irrégularité du procédé.